



HAL
open science

L'Afrique militarisée. Perspectives historiques

Judith Scheele

► **To cite this version:**

Judith Scheele. L'Afrique militarisée. Perspectives historiques. Politique africaine, 2021, L'Afrique des sciences sociales Bas, débats, combats, n° 161-162 (161-162), pp.165-188. 10.3917/polaf.161.0165 . halshs-03815751

HAL Id: halshs-03815751

<https://shs.hal.science/halshs-03815751v1>

Submitted on 18 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'Afrique militarisée : perspectives historiques

Judith Scheele

DANS **POLITIQUE AFRICAINE** 2021/1 (N° 161-162), PAGES 165 À 188

ÉDITIONS **KARTHALA**

ISSN 0244-7827

ISBN 9782811128265

DOI 10.3917/polaf.161.0165

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2021-1-page-165.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Karthala.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Cabas. La vie des objets

CABAS. LA VIE DES OBJETS

JUDITH SCHEELE

L'AFRIQUE MILITARISÉE : PERSPECTIVES HISTORIQUES

Au regard du poids accru du paradigme sécuritaire dans l'engagement international en l'Afrique, il semble envisageable de parler d'une « militarisation » du continent. Or cette militarisation n'est pas nouvelle, ni irréversible ou unidirectionnelle, ni le seul fait d'interventions externes. Cet article vise à passer en revue quelques moments forts de la militarisation de l'Afrique, en différents lieux et à différentes époques, afin d'en cerner les effets structurels et structurants, et de mieux en saisir les dynamiques actuelles.

Si, dans les années 1960, l'Afrique était principalement le réceptacle d'« aides au développement », puis dans les décennies suivantes d'« aides humanitaires », aujourd'hui, le paradigme dominant de l'engagement extérieur avec le continent est celui de la « sécurité ». En 2004 déjà, 16 % des aides internationales reçues par les États africains servaient à accroître leurs dépenses militaires¹ ; pour l'aide américaine, ce chiffre se situe désormais autour du tiers². Les dépenses militaires des États africains dans leur ensemble ont ainsi augmenté de 65 % durant ces dix dernières années³. S'ajoutent à cela la présence durable d'armées étrangères, l'importance des interventions internationales, à la fois pour les pays qui accueillent les contingents et pour ceux qui les fournissent, et le changement de regard porté sur les armées africaines, qui sont en voie de devenir des interlocuteurs privilégiés des bailleurs externes. Il semble donc désormais possible de parler d'une « militarisation » du continent, au point que même les orthodoxies du « paradigme des équilibres financiers » du temps des ajustements structurels s'en trouvent mises à mal⁴ – les budgets militaires n'étant que rarement équilibrés. Cette militarisation se reflète dans de nombreux domaines : de la « militarisation de l'humanitaire », discernée dès 1993 par Roland Marchal

1. J.-M. Châtaigner, « La réforme du secteur de sécurité dans les États et sociétés fragiles. Préalable indispensable au développement, ou dernière des illusions néocoloniales ? », *Afrique contemporaine*, n° 218, 2006, p. 105.

2. <<https://foreignassistance.gov/explore>>, consulté le 13 janvier 2021.

3. R. Abrahamsen, « Return of the Generals? Global Militarism in Africa from the Cold War to the Present », *Security Dialogue*, vol. 49, n° 1-2, 2018, p. 25.

4. J.-M. Châtaigner, « La réforme du secteur de sécurité... », art. cité, p. 108.

en Somalie⁵, au « militarisme vert », lié à la protection de l'environnement⁶, en passant par la militarisation des politiques anti-migratoires⁷, de la gestion des villes africaines⁸ et des interventions sanitaires⁹.

Pourtant, au regard du nombre de morts dans des conflits violents ces vingt dernières années, le continent ne semble pas être le théâtre d'affrontements plus meurtriers qu'ailleurs tandis que les armées africaines (à l'exception notable de celles d'Afrique du Nord) comptent, même après une décennie d'expansion, parmi les plus petites de la planète, par leurs tailles à la fois absolue et relative par rapport aux populations nationales. Il convient donc de distinguer deux sens possibles du terme « militarisation » : d'un côté, l'accroissement du poids réel des hommes en armes et des institutions militaires ; de l'autre, la légitimité de moins en moins contestée des paradigmes sécuritaires, au-delà des limites de leur champ d'application d'origine¹⁰. Ces deux processus sont, théoriquement, indépendants l'un de l'autre et ont donné lieu à des traditions analytiques distinctes¹¹. Or, dans les faits, ils restent souvent liés : la militarisation comme prisme interprétatif engendre l'augmentation des ressources des institutions militaires, qui à leur tour ont tout intérêt à promouvoir une vision sécuritaire des choses. Le poids des institutions militaires peut certes s'exprimer de manière très variable selon les contextes, mais même là où les ressources militaires servent principalement à irriguer le corps social, elles contribuent toujours à constituer ce « corps social » selon des logiques spécifiques.

Si nous pouvons donc, aujourd'hui et dans certaines régions du continent, discerner des processus de « militarisation » dans les deux sens esquissés plus haut, cela ne nous dit rien sur leur nouveauté et leur irréversibilité. Il y a eu, à travers l'histoire du continent africain (comme partout ailleurs), des moments, des régions et des personnes fortement touchés par des logiques militaires, avec des effets plus ou moins durables et attendus. Cet article s'intéresse à ces « moments militaires », et à leurs effets structurants, qui se font écho à travers le temps et l'espace, indépendamment de toute téléologie. Or l'histoire militaire africaine a ceci de particulier qu'elle a, depuis des siècles, été marquée par de complexes imbrications transcontinentales, économiques (du fait de l'importation

5. R. Marchal, « La militarisation de l'humanitaire : l'exemple somalien », *Cultures et conflits*, n° 11, 1993, p. 72-99.

6. E. Lunstrum, « Green Militarization: Anti-Poaching Efforts and the Spatial Contours of Krueger National Park », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 104, n° 4, 2014, p. 816-832.

7. J. Brachet, « Policing the Desert: The IOM in Libya beyond War and Peace », *Antipode*, vol. 48, n° 2, 2016, p. 272-292.

8. S. Graham, « Cities as Battlespace: The New Military Urbanism », *City*, vol. 13, n° 4, 2009, p. 383-402.

9. D. Hoffman, « Geometry after the Circle: Security Interventions in the Urban Gray Zone », *Current Anthropology*, vol. 60, n° S19, 2019, p. S98-S107.

10. H. Gusterson et C. Besteman, « Cultures of Militarism », *Current Anthropology*, vol. 60, n° S19, 2019, p. S3-S14.

11. Cette distinction oppose notamment les « *critical military studies* » à l'histoire militaire et aux études stratégiques classiques. Voir V. M. Basham, A. Belkin et J. Gifkins, « What is Critical Military Studies? », *Critical Military Studies*, vol. 1, n° 1, 2015, p. 1-2.

des armements), sociales, politiques et culturelles, allant jusqu'à mettre à mal, comme l'observe Charbonneau, les distinctions hâtives entre « intérieur » et « extérieur¹² ». Ce qui ne veut pas dire que, aujourd'hui comme par le passé, les militarisations locales et régionales sont uniquement le résultat d'interventions externes ; comme partout ailleurs, les logiques militaires participent pleinement de l'histoire politique et sociale interne, même s'il faut prendre garde à ne pas réduire cette histoire complexe à la seule « formation de l'État », selon l'exemple paradigmatique européen¹³. Mais cette imbrication séculaire a rendu le travail d'analyse des guerres africaines particulièrement sensible.

Ainsi, une des raisons principales mises en avant pour justifier la conquête coloniale tout au long du XIX^e siècle fut l'apparente nécessité de « pacifier » un continent dépeint comme le théâtre de violences inadmissibles : à l'esclavage s'y ajoutaient les « cruautés guerrières » des « indigènes », développements qui étaient pourtant aussi liés à la traite transatlantique et à d'autres interventions européennes sur la côte – et qui étaient donc « européens » autant qu'« africains ». Délégitimées de la sorte, les guerres africaines étaient, dans les sources européennes, souvent réduites à des « violences » marquées par un présupposé « primitivisme » : on connaît bien l'image des guerriers africains armés de lances se jetant sur des mitrailleuses, moins bien celle d'un « art de la guerre » hybride développé pendant des siècles d'affrontements euro-africains, notamment sur la côte atlantique¹⁴. Ce « primitivisme » servait à souligner à la fois la supériorité civilisationnelle des armées coloniales (qui étaient pourtant en grande majorité composées d'Africains) et la nécessité absolue de l'imposition d'une « paix coloniale », terme qui à son tour permettait de justifier tous les abus et violences sur le terrain. En résulta un complexe d'idées qui reste tenace et qui a rendu – par contrecoup – les études des logiques militaires africaines relativement invisibles, ou cantonnées dans des publications spécialisées¹⁵.

Cette contribution vise à esquisser les contours d'une histoire longue de la militarisation du continent par des acteurs internes et externes, ou par les deux à la fois. Plutôt que d'étudier cela à l'aune des conflits armés, je m'intéresse ici davantage aux effets structurants des logiques et des pratiques des institutions militaires sur des infrastructures et les dynamiques politiques, économiques, sociales et démographiques, démontrées à travers des exemples qui me paraissent

12. B. Charbonneau, « The Imperial Legacy of International Peacebuilding: The Case of Francophone Africa », *Review of International Studies*, vol. 40, n° 3, 2014, p. 614.

13. C. Tilly, « Warmaking and Statemaking as Organized Crime », *CRSO Working Paper*, n° 256, Ann Arbor, CRSO, 1982.

14. J. K. Thornton, « The Art of War in Angola, 1575-1680 », *Contemporary Studies in Society and History*, vol. 30, n° 2, 1988, p. 360-378.

15. Les exceptions notables ici sont T. J. Stapleton, *A Military History of Africa*, Santa Barbara, Praeger, 2013 ; J. K. Thornton, *Warfare in Atlantic Africa, 1500-1800*, Londres, UCL Press, 1999 ; R. J. Reid, *Warfare in African History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012 ; l'historiographie des armées coloniales ; et une vague plus récente d'études souvent excellentes sur les armées et d'autres « corps habillés » contemporains qui seront citées tout au long de ce texte.

particulièrement parlant, sans prétendre à une quelconque exhaustivité continentale¹⁶. De nombreux thèmes centraux des études africaines – tels l'omniprésence des liens verticaux de dépendance et de patronage, la valorisation d'une richesse « en personnes » plutôt qu'en biens, du pastoralisme plutôt que de l'agriculture, des logiques démographiques, « ethniques » et d'extraversion, la fluidité de certaines structures politiques – se comprennent mieux si on prend aussi en compte leurs aspects militaires. De même, malgré leurs petites tailles, les armées nationales indépendantes ont souvent joué un rôle prépondérant dans la trajectoire de leur pays. Plutôt que d'y voir un « fléau africain » qui est en voie de dépassement au fur et à mesure que les armées africaines se « professionnalisent¹⁷ », cela devrait nous encourager à appréhender les armées nationales comme des institutions dotées d'une autonomie propre¹⁸, mais tributaire de leur histoire longue¹⁹. De ce point de vue, la militarisation actuelle apparaît comme le dernier acte d'une histoire déjà ancienne.

DES MILITARISATIONS ANCIENNES

L'Afrique contemporaine est marquée par l'héritage des guerres passées et, plus largement, de l'action des armées, qui furent à l'origine de la construction de nombreuses infrastructures, de réseaux routiers et ferroviaires, du tracé de frontières, de l'apparition de villes et de marchés. Un héritage qui trouve son origine bien avant les conquêtes coloniales, notamment dans les zones animées depuis des siècles par des projets politiques expansionnistes, comme au Sahel, en Éthiopie, dans la région des Grands Lacs et en Afrique australe. Ces empires²⁰ construisaient des villes-garnisons, habitées en grande majorité par des soldats, des soldats-esclaves et les esclaves des soldats²¹, et abritaient des

16. Je regrette notamment l'absence de plus d'exemples tirés de l'Afrique lusophone et australe, régions dont la militarisation est pourtant particulièrement complexe, ancienne et durable : voir par exemple S. L. Weigert, *Angola: A Modern Military History, 1961-2002*, New York, Palgrave Macmillan, 2011 ; T. J. Stapleton, *A Military History of South Africa: From the Dutch-Khoi Wars to the End of Apartheid*, Santa Barbara, Praeger, 2010.

17. Comme le font C. Day, M. Khisa et W. Reno, « Revisiting the Civil-Military Conundrum in Africa », *Civil Wars*, vol. 22, n° 2-3, 2020, p. 156-173.

18. J.-F. Bayart, « Les chemins de traverse de l'hégémonie coloniale en Afrique de l'Ouest francophone. Anciens esclaves, anciens combattants, nouveaux musulmans », *Politique africaine*, n° 105, 2007, p. 214.

19. C. Thiriot, « La place des militaires dans les régimes post-transition d'Afrique subsaharienne : la difficile resectorisation », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, n° 1, 2008, p. 21.

20. Le terme « empire » pour décrire ces projets politiques divers peut être contesté. Voir H. Pennec et D. Toubkis, « Reflections on the Notions of "Empire" and "Kingdom" in Seventeenth-Century Ethiopia: Royal Power and Local Power », *Journal of Early Modern History*, vol. 8, n° 3-4, 2004, p. 229-258. Or ce qui nous intéresse ici sont les logiques de conquête régionale, qui étaient bien réelles, quoique changeantes et intermittentes.

21. K. C. MacDonald et S. Camara, « Segou, Slavery and Sifinso », in J. C. Monroe et A. Ogundiram (dir.), *Power and Landscape in Atlantic West Africa: Archaeological Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 169-190.

villes de commerçants qui s'occupaient du ravitaillement des armées. Après tout, comme le note Reid, une armée « dans sa définition la plus simple » est « une concentration large d'un personnel non productif » qui pose tout d'abord des problèmes logistiques²². Ces processus s'étaient encore intensifiés au cours du XIX^e siècle, avec l'essor des *jihāds* à travers le Sahel, qui entraînaient une urbanisation intense du Sahel central²³, et l'expansion de l'armée turco-égyptienne – en grande partie composée d'esclaves soudanais – à travers la vallée du Nil et jusqu'à l'actuel Ouganda²⁴.

Cette observation somme toute banale questionne pourtant une tradition historique ancienne qui considérait l'urbanisation en Afrique essentiellement comme une imposition « étrangère », soit islamique, soit coloniale²⁵. Même si nous ne savons que très peu de choses sur l'organisation interne des grands ensembles politiques africains, il est probable que ces logiques d'urbanisation militaire soient anciennes²⁶ et que nous devrions ajouter le modèle de la « garnison-entrepôt », discerné par Roitman dans le bassin du lac Tchad, aux modèles urbains africains précoloniaux²⁷. Ou peut-être plus encore celui de la *zarība*, camp fortifié de l'armée turco-égyptienne et de chasseurs d'esclaves qui la ravitaillaient en recrues, et dont la distribution spatiale informe toujours le maillage urbain des deux Soudans²⁸. Ou bien celui des villes défensives des Yoruba qui, au XIX^e siècle, permettaient de se protéger des guerres internes²⁹; des camps fortifiés qui s'installèrent au nord de la Centrafrique suite aux raids esclavagistes émanant de Khartoum à la même époque³⁰; ou des camps militaires ambulants qui, en Éthiopie et en Ouganda comme au Maghreb, du Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle, pouvaient regrouper des dizaines de milliers de personnes³¹.

Les conquêtes régionales rendaient également banale la mobilité des gens, autant pour faire la guerre que pour la fuir. Observation qui s'applique

22. R. J. Reid, « Warfare and Urbanisation: The Relationship between Town and Conflict in Pre-Colonial Eastern Africa », *Azania*, vol. 36-37, n° 1, 2001, p. 50.

23. P. E. Lovejoy, « Jihad and the Era of Second Slavery », *Journal of Global Slavery*, vol. 1, n° 1, 2016, p. 28-43.

24. A. Moore-Harrell, « The Turco-Egyptian Army in Sudan on the Eve of the Mahdiyya, 1877-80 », *International Journal of Middle East Studies*, vol. 31, n° 1, 1999, p. 19-37.

25. L. Fourchard, « Between World History and State Formation: New Perspectives on Africa's Cities », *The Journal of African History*, vol. 52, n° 2, 2011, p. 223-248.

26. D. Edwards, « Meroe and the Sudanic Kingdoms », *The Journal of African History*, vol. 39, n° 2, 1998, p. 175-193.

27. J. Roitman, « The Garrison-Entrepôt », *Cahiers d'études africaines*, n° 150-152, 1998, p. 297-329.

28. D. H. Johnson, « Recruitment and Entrapment in Private Slave Armies: The Structure of the Zarā'ib in the Southern Sudan », *Slavery and Abolition*, vol. 13, n° 1, 1992, p. 162-173.

29. M.-A. Pérouse de Montclos, « Perspective historique sur la guerre et la ville en Afrique de l'Ouest : le cas du Nigeria », *Annales de la recherche urbaine*, n° 91, 2001, p. 111-117.

30. D. D. Cordell, « Des "réfugiés" dans l'Afrique précoloniale ? L'exemple de la Centrafrique, 1850-1910 », *Politique africaine*, n° 85, 2002, p. 16-28.

31. R. J. Reid, « Warfare and Urbanisation », art. cit., p. 49, 56; J. Dakhli, « Dans la mouvance du prince : la symbolique du pouvoir itinérant au Maghreb », *Annales*, vol. 43, n° 3, 1988, p. 737.

certainement aux marches éthiopiennes, où le couple Oromo/Amhara a dû depuis longtemps signaler autant des choix de carrière qu'une « frontière ethnique », mais aussi aux franges des empires sahéliens et centrafricains, marquées par la présence de groupes à la fois hostiles et indispensables (comme soldats potentiels) aux projets militaires impériaux. Les « ethnies » dont l'origine est militaire sont nombreuses à travers le continent, tout comme celles qui trouvent leurs origines dans des tentatives individuelles ou collectives d'échapper aux armées. Les « Zoulous » comme les « Ndebele » étaient des structures politiques hautement militarisées avant d'être des « peuples³² ». Les Chikunda étaient à l'origine des esclaves militaires des Portugais qui, au fil du temps, créèrent leur propre identité « ethnique », historique, linguistique et culturelle, et établirent finalement des États esclavagistes à travers l'Afrique centrale australe tout au long du XIX^e siècle³³. Il en va de même des « Imbangala », mercenaires qui apparaissent en Afrique centrale au XVI^e siècle et dont la « véritable identité » – en dehors de leur spécialisation guerrière – a longtemps fait débat parmi des historiens³⁴.

Mais ce ne sont pas seulement les grands empires dont les stratégies militaires ont eu des effets socio-économiques et politiques sur le long terme. On peut considérer qu'une bonne partie des thèmes classiques de l'anthropologie africaniste – tels que la segmentarité, les organisations par classes d'âges, les rites et sociétés d'initiation – ne prennent pleinement leur sens que lorsqu'on les replace dans les contextes guerriers dont ils émergent, tout du moins en partie. L'exemple du Sud-Soudan, berceau de l'anthropologie fonctionnaliste britannique, est particulièrement parlant sur ce point. Loin d'être une région *sui generis* et enclavée, le *sudd* sud-soudanais constituait en effet la périphérie de deux empires expansionnistes et belliqueux, l'Éthiopie et l'Égypte, qui venaient y chasser des esclaves pour en faire des soldats, dont une partie allait à son tour revenir pour en chasser d'autres³⁵. Tous les « peuples » qui y résidaient étaient liés entre eux par des relations où l'entraide se mêlait à la prédation, contexte dans lequel il faut resituer la distinction entre « Nuer » et « Dinka », dont le sens a longuement été débattu par des anthropologues, mais qui se comprend sans doute le mieux comme une opposition – temporaire et contextuelle – entre agresseurs et proies potentielles. Et même la « segmentarité » des Nuer peut

32. C. Hamilton et J. Wright, « The Making of the AmaLala: Ethnicity, Ideology and Relations of Subordination in a Precolonial Context », *South African Historical Journal*, vol. 22, n° 1, 1990, p. 3-23 ; D. Chanaiwa, « The Army and Politics in Pre-Industrial Africa: The Ndebele Nation, 1822-1893 », *African Studies Review*, vol. 19, n° 2, 1976, p. 49-68.

33. A. Isaacman et D. Peterson, « Making the Chikunda: Military Slavery and Ethnicity in Southern Africa, 1750-1900 », *International Journal of African Historical Studies*, vol. 36, n° 2, 2003, p. 257-281.

34. Pour un résumé, voir J. C. Miller, « The Imbangala and the Chronology of Early Central African History », *The Journal of African History*, vol. 13, n° 4, 1972, p. 549-574.

35. K. Sacks, « Causality and Chance on the Upper Nile », *American Ethnologist*, vol. 6, n° 3, 1979, p. 438 ; D. H. Johnson, « On the Nilotic Frontier: Imperial Ethiopia in Southern Sudan, 1898-1936 », in D. L. Donham et W. James (dir.), *The Southern Marches of Imperial Ethiopia: Essays in History and Social Anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 219-245.

ainsi être appréhendée non pas comme un mécanisme quasi étatique au service d'un « ordre social » équilibré, mais plutôt comme une institution guerrière au but prédateur³⁶.

UN MOMENT MILITAIRE PARTICULIER : LA CONQUÊTE COLONIALE

Dès la fin du XVII^e siècle, la traite transatlantique a contribué à la militarisation des États côtiers et, par ricochet, de l'intérieur du continent, dans un processus qui est relativement bien documenté³⁷. S'ensuit un moment fort d'extraversion avec des effets démographiques catastrophiques, mais qui stimula de nouveaux développements politiques et militaires qui sont aux fondements des États indépendants contemporains³⁸. Dans de nombreuses régions, la guerre devint le moyen de production et de reproduction dominant, ce qui eut pour effet de faire émerger des « zones frontalières », c'est-à-dire pourvoyeuses d'esclaves, et de rigidifier des distinctions sociales tout en encourageant des mobilités géographiques : autant de marqueurs non pas d'une simple réaction à une impulsion extérieure, mais davantage de l'intégration de ressources externes dans des logiques et des dynamiques politiques locales.

Loin de mettre fin à ce processus de militarisation, l'abolition de la traite au cours du XIX^e siècle l'a plutôt accéléré, en rendant disponibles un grand nombre de combattants professionnels au chômage et d'esclaves désormais vendus sur le marché intérieur. Sans leur présence, la conquête territoriale de l'Afrique par des puissances européennes n'aurait pas pu se faire dans les conditions que l'on connaît : c'est-à-dire avec très peu de moyens humains et techniques européens, très peu de fonds et une absence quasi totale de stratégie cohérente. « En ce sens », conclut Reid, « la conquête coloniale peut être considérée comme l'extension d'une révolution militaire africaine qui a commencé au XIX^e siècle³⁹ » : « dès les premières heures de la conquête, les troupes coloniales se greffèrent sur les réseaux régionaux⁴⁰ ». Pour ne citer qu'un exemple, l'armée qui termina la conquête du Tchad actuel au nom de la France au début du XX^e siècle était composée (aux dires de son panégyriste, le lieutenant-colonel Ferrandi) « d'anthropophages yakomas venus de l'Oubangui », d'anciens combattants de

36. M. D. Sahlins, « The Segmentary Lineage: An Organization of Predatory Expansion », *American Anthropologist*, vol. 63, n° 2, 1961, p. 322-345; R. C. Kelly, *The Nuer Conquest: The Structure and Development of an Expansionist System*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1985.

37. Par exemple, J. K. Thornton, *Warfare in Atlantic Africa...*, *op. cit.*; aussi T. Green, *The Rise of the Trans-Atlantic Slave Trade in West Africa, 1300-1589*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

38. P. Nugent, *Boundaries, Communities and State-Making in West Africa: The Centrality of the Margins*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019, p. 49.

39. R. J. Reid, *Warfare in African History*, *op. cit.*, p. 108.

40. M. Debos et J. Glasman, « Politique des corps habillés. États, pouvoir et métiers de l'ordre en Afrique », *Politique africaine*, n° 128, 2012, p. 12.

l'armée de Rābih « brigands devenus gendarmes » et de « laptots sénégalais » dont « beaucoup étaient douteux⁴¹ ».

S'y ajoutaient, au gré des campagnes, des « volontaires » locaux, qui profitèrent de la présence française pour régler des comptes anciens et, plus ou moins accessoirement, pour piller. Ainsi, les exactions qui sont aujourd'hui reprochées à la colonne Voulet-Chanoine qui traversa le Niger en 1899 – politique de la terre brûlée, ravitaillement de l'armée sur place dans des zones écologiquement fragiles, paiement des soldats en esclaves, exécutions à l'arme blanche, usage massif du travail forcé, notamment pour le portage – étaient des pratiques courantes dans les guerres de conquête de l'époque et s'expliquent en grande partie par le souci de Voulet de ne pas gaspiller les fonds métropolitains⁴². Les deux officiers se sont d'ailleurs inspirés des pratiques de Samori, dont ils avaient récupéré une partie des soldats, tandis que Samori avait lui-même fondé ses stratégies militaires sur l'observation de l'armée coloniale dont il avait, lui aussi, récupéré des hommes⁴³. Loin d'être issue d'une tradition locale quelconque, l'indicible barbarie de la conquête constitua donc l'aboutissement paroxystique de plus d'un siècle de destructions et de transformations violentes des économies et des sociétés africaines.

Si la conquête coloniale fut brutale et peu cohérente, elle s'est pourtant traduite par le développement d'une économie militaire et un aménagement des espaces dont les traces restent perceptibles jusqu'à aujourd'hui : le maillage urbain et routier de régions entières du continent suit une logique plus militaire que civile. D'où la présence de villes dans des régions où leur existence même peut paraître surprenante, et qui posait – et dans une certaine mesure pose toujours – des problèmes de ravitaillement et de viabilité. Comme le note Dirar à propos de l'Érythrée, « les principaux centres urbains se sont développés autour des fortifications militaires » qui ont été établies non pas dans des lieux qui pouvaient les nourrir, mais dans des lieux qui pouvaient être défendus⁴⁴. Si ce processus avait déjà été entamé par les armées éthiopienne et égyptienne avant l'arrivée des Italiens (avec notamment la fondation de Keren et d'Asmara dans les années 1860), il s'est intensifié dans les décennies suivantes, quand l'Érythrée

41. J. Ferrandi, *Le centre africain français: Tchad, Borkou, Ennedi*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1930, p. 6. Rābih al-Zubayr b. Fadl Allāh était un ancien soldat de l'armée turco-égyptienne devenu chef de guerre, puis sultan du Bornou en 1893. Il fut tué en 1900 lors d'une attaque de son campement par l'armée coloniale française. Pour les « laptots », voir J.-C. Nardin, « Recherches sur les "gourmets" d'Afrique occidentale », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 192-193, 1966, p. 215-244.

42. B. Taithe, « L'affaire Voulet-Chanoine dans le sillage de l'affaire Dreyfus. Massacre et tournant humanitaire », *Les temps modernes*, n° 693-694, 2017, p. 28-43.

43. M. Legassick, « Firearms, Horses and Samorian Army Organisation, 1879-1898 », *The Journal of African History*, vol. 7, n° 1, 1966, p. 95-115. Samori Touré, fondateur de l'Empire du Wassoulou en 1870, résista à la conquête française à la tête d'une armée de 30 000 à 35 000 hommes jusqu'à sa capture en 1898.

44. U. C. Dirar, « From Warriors to Urban Dwellers: Ascari and the Military Factor in the Urban Development of Eritrea », *Cahiers d'études africaines*, n° 175, 2004, p. 540.

tout entière devint une base militaire et un réservoir d'hommes pour l'armée coloniale italienne. En 1932, 10 % de la population érythréenne étaient donc *ascari* (soldats dans l'armée coloniale italienne). Cette militarisation continua avec la guerre d'indépendance et, sous d'autres formes, jusqu'à nos jours⁴⁵.

D'autres régions étaient moins touchées, et la militarisation du continent par la conquête coloniale accentuait encore la spécialisation de zones comme particulièrement « guerrières », à la fois frondeuses et pourvoyeuses de recrues. D'où aussi l'idée des « races martiales » qui informait, plus au moins ouvertement selon les pays, le recrutement colonial, et qui reposait moins sur une description des pratiques précoloniales que sur le résultat d'une relation particulière – semi-intégrée – de ces régions avec l'économie et l'État coloniaux – relation qui venait parfois renforcer une marginalisation ancienne⁴⁶. Ainsi, pour prendre un exemple plus récent, les armées coloniales portugaise en Angola et sud-africaine en Namibie recrutèrent massivement parmi les San, dont la marginalisation et l'asservissement progressifs tout au long du XIX^e siècle ont été bien documentés⁴⁷. En 1978, 40 % des hommes adultes San en Namibie étaient incorporés dans la South African Defence Force (SADF) et résidaient, avec leurs familles et dépendants, dans des camps militaires⁴⁸.

De même, si avec la conquête le modèle de la ville-garnison se généralisa à travers le continent, il était particulièrement visible dans certaines zones, souvent frontalières et écologiquement fragiles. C'est grâce à la présence militaire française que Faya, aujourd'hui la principale ville du nord du Tchad, devint un marché et un nœud commercial régional, dans une zone où, auparavant, il n'y avait pas de villes et peu d'agglomérations permanentes ; c'est également grâce à la présence de militaires salariés que s'est achevée la monétarisation de l'économie locale, selon un processus bien documenté pour d'autres empires plus anciens⁴⁹. En 1952 encore, « la plupart des numéraires apportés sur le marché proviennent des soldes des tirailleurs qui parviennent aux commerçants soit directement soit par l'intermédiaire de femmes ». Ces soldes introduisent chaque trimestre « 1 200 000 F d'argent frais » dans la circulation, ce qui correspond à peu près à l'impôt demandé dans la région⁵⁰. La présence militaire française dans le Sud algérien est également hantée par l'image des « caravanes d'or » qui amènent

45. G. Kibreab, « Forced Labour in Eritrea », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 47, n° 1, 2009, p. 41-72.

46. T. H. Parsons, « "Wakamba Warriors are Soldiers of the Queen": The Evolution of the Kamba as a Martial Race, 1890-1970 », *Ethnohistory*, vol. 46, n° 4, 1999, p. 671-701.

47. A. K. Battistoni et J. J. Taylor, « Indigenous Identities and Military Frontiers: Reflections on San and the Military in Namibia and Angola, 1960-2000 », *Lusotopie*, vol. 16, n° 1, 2009, p. 113-131.

48. R. Lee, « The Gods Must Be Crazy, but the State Has a Plan: Government Policies towards the San in Namibia », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 20, n° 1, 1986, p. 94.

49. E. Schoenberger, « The Origins of the Market Economy: State Power, Territorial Control, and Modes of War Fighting », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 50, n° 3, 2008, p. 673.

50. Archives nationales du Tchad (ANT), N'Djamena, « Rapport économique, région du BET, 3^e trimestre 1952 ».

les salaires des soldats dans le désert, sans grande contrepartie matérielle⁵¹. Au nord du Tchad, ces sommes paraissaient d'autant plus étonnantes que la présence d'une armée coloniale cosmopolite ne se traduisait, dans la région, que par une domination brutale mais rudimentaire. Ceux qui payaient l'impôt semblaient le faire non pas par crainte de représailles mais surtout pour pouvoir participer à cette nouvelle économie coloniale qui restait, au fond, une économie de guerre : c'est-à-dire qui faisait fi de toute notion d'équilibre budgétaire et qui répondait à des impératifs impériaux lointains plutôt qu'aux demandes ou aux capacités de production locales.

LA (TRÈS GROSSE) PART AFRICAINE DES ARMÉES COLONIALES EUROPÉENNES

Le recrutement dans les armées coloniales était tributaire des organisations et hiérarchies sociales qui préexistaient à la conquête, et de contextes locaux spécifiques, d'où la surreprésentation d'esclaves et d'anciens esclaves dans les premières troupes coloniales. Pourtant, ce recrutement militaire transforma à son tour les sociétés locales du fait de l'introduction de salaires et d'un statut légal particulier (les anciens tirailleurs de l'Empire colonial français étaient exempts de l'indigénat sans pour autant accéder à la citoyenneté), ainsi que de la constitution de groupes plus ou moins « ethniques » qui en découlait. L'exemple le plus clair est celui des « Nubi », anciens esclaves-soldats « soudanais » de l'armée turco-égyptienne repris dans l'armée coloniale britannique. Les Nubi développèrent leur propre langue et mode vestimentaire, et ont pu, grâce à leur statut relativement privilégié, se maintenir comme groupe distinct pendant plusieurs générations en incorporant des clients qui, eux aussi, devinrent culturellement nubi. Si aujourd'hui la plupart des Nubi préfèrent se trouver une origine plus nationale⁵², des quartiers nubi restent identifiables dans les grandes villes est-africaines, comme par exemple Kibra à Nairobi⁵³. Des agglomérations nubi perdurent aussi dans certaines zones rurales, comme le nord de l'Ouganda, où leur origine remonte à l'arrivée de l'armée turco-égyptienne en 1870. L'ancien président ougandais Idi Amin était, « comme son père, un Nubi, né et élevé dans le service militaire britannique⁵⁴ » tandis que

51. Archives nationales d'outre-mer (Anom), Aix-en-Provence, 23H102, « Rapports annuels, annexe du Tidikelt », 1911, 1939 et 1951.

52. D. H. Johnson, « Tribe or Nationality? The Sudanese Diaspora and the Kenyan Nubis », *Journal of Eastern African Studies*, vol. 3, n° 1, 2009, p. 112-131.

53. T. Parsons, « "Kibra is our Blood": The Sudanese Military Legacy in Nairobi's Kibera Location, 1902-1968 », *The International Journal of African Historical Studies*, vol. 30, n° 1, 1997, p. 87-122.

54. M. Leopold, « Sex, Violence and History in the Lives of Idi Amin: Postcolonial Masculinity as Masquerade », *Journal of Postcolonial Writing*, vol. 45, n° 3, 2009, p. 324.

l'actuel président, Yoweri Museveni, a acquis son nom en hommage aux soldats ougandais du 7^e régiment des King's African Rifles.

Si la « Coloniale » française recrutait depuis la Première Guerre mondiale par le biais d'une conscription partielle, perçue comme une forme particulière d'impôt, certains groupes, notamment ceux rassemblés sous l'étiquette « Mossi » et « Bambara », y étaient néanmoins surreprésentés, sans que l'on puisse dire avec exactitude si cette classification « ethnique » précédait l'engagement militaire, ou inversement. Lunn a ainsi calculé que, pendant la Première Guerre mondiale, les soldats perçus comme issus des « races martiales » étaient plus souvent envoyés au combat que d'autres et souffraient de ce fait d'un taux de mortalité largement plus élevé⁵⁵. Le fait que les officiers européens croyaient qu'une grande partie de leurs « tirailleurs sénégalais » étaient des « Bambara » a aidé à la diffusion et à la standardisation de cette langue à travers l'Afrique de l'Ouest – continuant ainsi un processus déjà entamé par l'armée de Samori. Par le biais de la création artificielle d'un « français tirailleur » qui suivait les structures grammaticales bambara telles qu'elles étaient imaginées par les officiers français de l'époque, cela a aussi contribué à figer une représentation particulière du « français africain⁵⁶ ». Du côté de l'armée britannique au Nigeria, le recrutement régionaliste a accéléré la diffusion du hausa comme langue véhiculaire, même quand les Hausa eux-mêmes ne représentèrent plus qu'une minorité des recrues ; la volonté des officiers britanniques de limiter toute influence islamique dans leur armée les encouragea à l'écrire en lettres latines, donnant ainsi naissance au fameux « boko⁵⁷ ». De même, la Force publique belge contribua à promouvoir le lingala à travers le Congo, et le swahili devint la langue militaire dominante en Afrique de l'Est et centrale ; il y reste fortement associé à l'armée.

Si le recrutement dans les armées coloniales a pu créer des « groupes ethniques » et promouvoir des langues véhiculaires, transformant ainsi durablement le paysage social de nombreuses régions, leur incidence la plus marquée fut probablement la banalisation du travail salarié et l'intégration d'une partie des populations dans le régime de travail colonial. Killingray estime à 1 million le nombre de personnes (hommes, femmes et enfants) incorporées d'une manière ou d'une autre (presque toujours par la force, et pour des travaux de portage et de ravitaillement) dans le système militaire en Afrique de l'Est britannique pendant la Première Guerre mondiale ; au Kenya, où la conscription fut particulièrement intense, elle toucha la moitié de la population⁵⁸. Les « villages

55. J. Lunn, « "Les races guerrières" : Racial Preconceptions in the French Military about West African Soldiers During the First World War », *Journal of Contemporary History*, vol. 34, n° 4, 1999, p. 535.

56. C. Van den Avenne, « Bambara et français-tirailleur. Une analyse de la politique linguistique au sein de l'armée coloniale française : la Grande Guerre et après », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 35, 2005, p. 123-150.

57. J. E. Philips, « Hausa in the Twentieth Century: An Overview », *Sudanic Africa*, vol. 15, 2004, p. 73.

58. D. Killingray, « Labour Exploitation for Military Campaigns in British colonial Africa, 1870-1945 », *Journal of Contemporary History*, vol. 24, n° 3, 1989, p. 485 et 489.

de liberté» établis par le gouvernement colonial en Afrique occidentale française (AOF) pour accueillir d'anciens esclaves servaient largement de réserves de soldats et de travailleurs forcés, tandis qu'en parallèle les soldats étaient parfois directement recrutés (en «deuxième portion») pour travailler sur des chantiers «d'intérêt public». De même, le débat qui opposait, à la sortie de la Première Guerre mondiale, le gouverneur général de l'AOF, hostile à la conscription, à ses supérieurs métropolitains ne tournait pas autour de la justification morale d'une mobilisation de masse, mais autour de la perte, par les colonies, d'une main-d'œuvre jugée nécessaire à leur «mise en valeur⁵⁹». Le maintien d'un système de conscription militaire en AOF à la fin de la guerre formalisait ainsi la position marginale de la colonie dans le système impérial français, principalement comme «réservoir d'hommes⁶⁰».

Malgré le racisme endémique aux armées coloniales, les institutions militaires étaient gouvernées par leurs propres hiérarchies qui pouvaient parfois – temporairement – mettre en question la distinction binaire entre colonisés et colonisateurs, notamment dans les armées qui, à défaut de candidats européens, permettaient aux soldats africains de monter en grade (comme c'était le cas dans l'armée coloniale portugaise jusqu'en 1961⁶¹). Les armées créèrent ainsi des terrains d'entente potentiels entre militaires européens et africains qui restaient largement en dehors de l'espace politique visible de l'extérieur, soulignant les ressorts internes d'un «militarisme euro-africain» de longue date. Pour certains soldats – comme les quelques centaines de «tirailleurs sénégalais» guinéens qui choisirent de rester dans les rangs français même après l'accession de leur pays à l'indépendance en 1958 et qui par ce choix devinrent *de facto* apatrides –, l'armée coloniale restait le cadre de référence même après son démantèlement formel⁶². L'engagement militaire donna également naissance à un langage de patronage et d'obligations mutuelles (de «dettes de sang») qui permettait parfois à des revendications sociales d'aboutir, comme l'octroi de droits fonciers, des exceptions d'impôts ou le paiement de pensions aux anciens militaires⁶³. Si les anciens tirailleurs semblent avoir été globalement en faveur du maintien du régime colonial, leur statut particulier a encouragé d'autres travailleurs africains à formuler des demandes d'égalité de traitement qui, à la longue, allaient participer au démantèlement du système colonial parce que de telles demandes n'étaient pas

59. M. J. Echenberg, «Paying the Blood Tax: Military Conscription in French West Africa, 1914-1929», *Revue canadienne des études africaines*, vol. 9, n° 2, 1975, p. 182.

60. S. C. Davis, *Reservoirs of Men: A History of the Black Troops of French West Africa*, Evesham, Greenwood Press, 1970.

61. D. L. Wheeler, «The Portuguese Army in Angola», *The Journal of Modern African Studies*, vol. 7, n° 3, 1969, p. 427.

62. S. Zimmerman, «Apatridie et décolonisation. Les tirailleurs sénégalais et la Guinée de Sékou Touré», *Les temps modernes*, n° 693-694, 2017, p. 111-145.

63. T. Parsons, «“Kibra is our Blood”...», art. cité; T. Parsons, «“Wakamba Warriors are Soldiers...”», art. cité; G. Mann, «Immigrants and Arguments in France and West Africa», *Comparative Studies in Society and History*, vol. 45, n° 2, 2003, p. 378.

considérées comme financièrement viables par les autorités coloniales⁶⁴. L'image d'une « dette de sang » n'a d'ailleurs toujours pas perdu toute son efficacité, même s'il est aujourd'hui plus facilement entendu du côté africain qu'eupéen⁶⁵.

LES NOUVELLES ARMÉES NATIONALES INDÉPENDANTES

Aux indépendances, les armées nationales comptaient parmi les institutions publiques les plus marquées par leur héritage colonial. En Afrique de l'Ouest et centrale francophone, elles restaient encadrées soit par des officiers européens, soit par des officiers africains formés en France, tandis que les soldats du rang provenaient pour la plupart des anciennes armées coloniales. Charbonneau parle ainsi de la continuation d'un « militarisme franco-africain » au-delà des indépendances⁶⁶. Un des effets de cette coopération militaire étroite fut la taille relativement réduite des armées nationales, de quelques centaines à un ou deux milliers d'hommes, sachant que de nombreux pays avaient conclu des accords de défense avec leur ancienne puissance coloniale⁶⁷. Les exceptions furent rares : quelques pays anglophones (comme le Nigeria), des pays à forte tradition militaire (comme l'Éthiopie et l'Égypte) ou à colonisation interne (comme l'Afrique du Sud). En Afrique lusophone, la même période inaugura des guerres de libération prolongée qui résultèrent en une militarisation intense, plus comparable à l'Algérie qu'à d'autres pays africains : le Portugal – lui-même sous régime militaire depuis 1926 – déploya trois quarts de son armée de conscrits en Afrique pour encourager et encadrer un nouvel effort de colonisation blanche. Aux indépendances en 1974, 30 000 Africains avaient combattu avec les armées de libération, et deux fois plus dans les rangs portugais⁶⁸.

La taille globalement réduite des armées nationales africaines n'empêcha pas ces dernières de jouer un rôle politique prépondérant : on compte plus de 80 coups d'État militaires entre les années 1960 et 1990 ; dans les années 1970, 65 % de la population du continent était gouvernée par des régimes militaires⁶⁹. Comme le note Marielle Debos à propos du Tchad, c'est donc « moins l'effectif des hommes en armes qui importe que la centralité de leurs activités dans le fonctionnement de l'économie et de la politique⁷⁰ ». Si cette implication des

64. F. Cooper, *Decolonization and African Society: The Labor Question in French and British Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

65. G. Mann, « Immigrants and Arguments... », art. cité, p. 362.

66. B. Charbonneau, « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel », *Les temps modernes*, n° 693-694, 2017, p. 328.

67. B. Charbonneau, « The Imperial Legacy... », art. cité, p. 618.

68. J. P. Borges Coelho, « African Troops in the Portuguese Colonial Army, 1961-1974. Angola, Guinea Bissau and Mozambique », *Portuguese Studies Review*, vol. 10, n° 1, 2002, p. 129-150.

69. R. Abrahamsen, « Return of the Generals... », art. cité, p. 21.

70. M. Debos, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, 2013, p. 28-29.

militaires dans la vie politique du continent est le plus souvent mal vue par les observateurs et chercheurs internationaux – Thiriot parle ainsi d'une « confusion des sphères politiques et militaires⁷¹ » –, d'autres y voient plutôt l'expression d'une trajectoire politique particulière, voire une continuation des traditions politiques d'avant la conquête coloniale. Mazrui a ainsi pu décrire le régime d'Idi Amin comme la revitalisation d'une ancienne « tradition guerrière » africaine par un « lumpenmilitariat » plus authentiquement « africain » que l'élite politique civile des indépendances, éduquée à la manière « européenne⁷² ». Inutile de rappeler que toutes ces catégories sont hautement problématiques, et que la tradition d'une imbrication des domaines militaire et politique n'a rien de particulièrement « africaine » ni ne peut expliquer la situation actuelle par un espèce d'atavisme transcontinental : reste leur force rhétorique, qui peut tout au moins nous alerter sur les limites d'une perspective analytique normative. Il n'y a en effet aucune raison de présupposer une cohérence inhérente et universelle, ni une distinction fondamentale, des sphères « politiques » et « militaires », qui pourrait servir à mesurer une quelconque « déviance africaine⁷³ ».

Si toute perspective qui prend sa source dans une « tradition précoloniale africaine » doit être nuancée selon les régions et les époques concernées, il est néanmoins possible de discerner une continuité historique plus largement partagée avec la période coloniale elle-même. Après le moment initial de la conquête, les armées coloniales avaient été essentiellement tournées vers l'intérieur, vers le maintien de « l'ordre colonial », dans un contexte où les limites entre actions de police et devoir de l'armée, et la distinction entre administrations civiles et militaires, restaient souvent floues⁷⁴. La majorité des officiers qui prirent le pouvoir dans les premières décennies après les indépendances avait été formée dans l'armée coloniale ou dans des institutions de formation militaire métropolitaines, en France ou au Royaume-Uni. Moussa Traoré, Gnassingbé Eyadema, Jean-Bedel Bokassa, Sangoulé Lamizana, Seyni Kountché avaient tous été engagés dans la « Coloniale » (comme les pères de Thomas Sankara et de Blaise Compaoré); il en est de même d'Idi Amin et de Jaafar Nimeiry côté anglophone, et de Mobutu Sese Seko côté belge. Ce qui ne dit rien, bien évidemment, de leur positionnement politique ou de leur attitude vis-à-vis de l'ancienne puissance coloniale, mais cela souligne le caractère intime de cette relation, fut-elle hostile ou amicale.

71. C. Thiriot, « La place des militaires... », art. cité, p. 16.

72. A. A. Mazrui, « The Resurrection of the Warrior Tradition in African Political Culture », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 13, n° 1, 1975, p. 67; A. A. Mazrui, « Soldiers as Traditionalizers: Military Rule and the Re-Africanization of Africa », *World Politics*, vol. 28, n° 2, 1976, p. 256 et 269.

73. M. Eriksson Baaz et J. Verweijen, « Confronting the Colonial: The (Re)production of "African" Exceptionalism in Critical Security and Military Studies », *Security Dialogue*, vol. 49, n° 1-2, 2018, p. 57-69.

74. E. Blanchard et J. Glasman, « Le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente », in J.-P. Bat et N. Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 12.

LE POIDS INSTITUTIONNEL DES ARMÉES

L'importance prise par les institutions militaires dès l'indépendance contraste fortement avec leur manque de visibilité dans les sciences sociales africanistes, mis à part certaines analyses macro, la plupart du temps limitées par l'adoption de modèles normatifs occidentaux⁷⁵, et des travaux plus récents⁷⁶. Si les forces armées, leurs opérations, leurs casernes et leurs archives restent souvent difficiles d'accès, il semble néanmoins possible d'adopter une perspective « militaire » pour aborder divers sujets. Comme nous l'avons noté plus haut, la militarisation d'une région n'implique pas forcément la présence d'hommes en armes, mais plutôt l'extension des logiques et des priorités militaires. L'aspect le plus visible ici est peut-être une allocation des ressources selon les logiques propres à l'institution militaire, voire à la guerre, qui, nous l'avons vu, fait fi de tout équilibre budgétaire. Le « détournement » des institutions étatiques peut ainsi, dans certains cas, être lue comme l'expression de la domination des logiques militaires (au sens large) en leur sein ; il en va de même de certaines dynamiques d'extraversion. Cette militarisation des logiques politiques est, bien sûr, plus ou moins opérationnelle selon les contextes ; mais comme le note Debos, il faut « se déprendre de l'idée que la paix et la non-violence seraient la condition ou la situation sociale par défaut », et qu'elles doivent donc servir de norme⁷⁷.

Retournons donc à Faya dans le Nord du Tchad. L'histoire du pays a été marquée, depuis son indépendance, par une succession de conflits armés et de guerres, civiles ou autres. Faya fut au cœur de ces conflits et servit de base militaire aux différentes factions et armées, rebelles ou gouvernementales, tchadiennes, françaises ou libyennes. La vie dans la ville restait ainsi dominée par des logiques militaires bien après la fin de la période coloniale. Un expert en développement français envoyé dans la ville après le cessez-le-feu de 1987 en vint même à regretter le départ « des armées françaises et libyennes, qui étaient à la fois de fortes consommatrices de biens de consommation et des armées solvables » : depuis, l'urbanisation de la région avait, selon lui, « plutôt tendance à régresser⁷⁸ ». Rapidement, l'armée tchadienne victorieuse et pléthorique vint combler ce vide, et les aides humanitaires commencèrent à se substituer aux aides militaires internationales qui avaient auparavant renfloué les caisses des combattants de différents bords. Ces deux formes d'aide étaient distribuées par les mêmes personnes – les militaires – et selon les mêmes logiques : il fallait d'abord nourrir ses propres hommes, et prendre ce qu'on pouvait tant qu'on

75. M. Eriksson Baaz et J. Verweijen, « Confronting the Colonial... », art. cité, p. 60.

76. Notamment M. Debos, *Le métier des armes au Tchad...*, op. cit. ; et M. Debos et J. Glasman (dir.), « Corps habillés. Politique des métiers de l'ordre », *Politique africaine*, n° 128, 2012.

77. M. Debos, *Le métier des armes au Tchad...*, op. cit., p. 21.

78. É. Granry, *Diagnostic des palmeries du Borkou. Étude des systèmes de production*, N'Djamena, ONDR, 1992, p. 13.

pouvait. La population « civile » (soumise, par ailleurs, à une « contribution de guerre » qui ne prendra fin que quelques années plus tard) n'avait donc pas d'autre choix que de se « militariser » pour y avoir accès⁷⁹. En 1993, 53 % des hommes dans le Tibesti avoisinant étaient officiellement intégrés à l'armée⁸⁰. Si ce développement amena une « militarisation » certaine de la population civile (au point que celle-ci avait tendance à disparaître), il entraîna aussi une « civilisation » de l'armée, qui opérait selon des logiques sociétales locales, avec peu de contrôle hiérarchique.

En même temps, les militaires, en tant que conquérants légitimes, assirent leur mainmise sur le patrimoine foncier de la ville et sur la taxation des flux commerciaux. Si les archives font état de « coupeurs de route habillés en habits militaires, avec des bottes militaires », les taxes « officielles » levées par d'autres sur le commerce transfrontalier avec la Libye étaient à peine plus régularisées⁸¹. Tous les transports vers Faya depuis la capitale étaient gérés par des militaires, avec de l'équipement militaire, mais pour des intérêts « privés » (c'est-à-dire le plus souvent familiaux ou locaux)⁸². De même, les militaires contrôlaient l'accès aux maisons et aux jardins à Faya, dont beaucoup avaient été construites par des Libyens à l'époque coloniale et comptaient donc comme « butins de guerre », ce qui était aussi le cas des propriétés publiques⁸³. Si le mot « concessions » est utilisé partout en Afrique de l'Ouest francophone pour désigner une cour avec habitations, il a un sens particulier à Faya, où toute propriété est effectivement une « concession », faite le plus souvent par les militaires en charge, qui peut être abrogée à chaque changement hiérarchique⁸⁴. Cette situation continue de prévaloir aujourd'hui, avec pour résultat quelque peu paradoxal de voir les habitants de Faya soutenir à la fois l'absolue centralité des militaires dans l'attribution du foncier et revendiquer l'impossibilité pour le gouvernement de N'Djamena d'y accéder.

L'importance des armées dans le jeu politique national après les indépendances s'est traduite presque partout par un accroissement des effectifs. En Ouganda, il y avait 700 soldats à l'indépendance en 1962, et 9800 en 1968, trois

79. Archives de la Préfecture de Faya (APF), Faya, « La liste de bons sortants, avis du préfet du B.E.T. », novembre-décembre 1987; APF, Préfecture du B.E.T., « Constat fait sur le stock de 600 tonnes de riz », 21/07/1988.

80. Ministère du Plan et de la coopération, *La population du Borkou-Ennedi-Tibesti en 1993*, N'Djamena, Ministère du Plan et de la coopération, 1997, p. 53-55.

81. APF, « Compte-rendu de notre mission vers Tigui », 29/05/1988; Sous-préfecture du Borkou, « Rapport manuscrit n° 2T/5PB/87 », 1987.

82. Mission de réhabilitation du BET, *Schéma directeur du Borkou Ennedi Tibesti. Rapport final*, N'Djamena, Ministère du Plan et de la coopération, 1996, p. 42.

83. APF, Sous-préfet du Borkou, « Rapport sur le bilan de la récolte des dattiers des jardins administratifs de Faya pour l'année 1991 », 19/10/1991; « Sous-préfet du Borkou, au commandant de la région militaire n° 1 », 31/10/1991.

84. Voir, par exemple, APF, Gendarmerie nationale, « Procès-verbal d'enquête préliminaire », 6/02/1992; « Lettre de M. Adoum Sallah, officier retraité à Faya-Largeau, au préfet du B.E.T. », 30/12/1993.

ans avant le coup d'État d'Idi Amin. Sous Amin, de 1971-1979, ce nombre était autour de 20 000. En 1986, Museveni prend le pouvoir avec 16 000 nouveaux combattants venus du maquis ; en 1999, ce dernier nombre a quadruplé⁸⁵. Si cet accroissement n'a rien d'exceptionnel, au vu de la croissance démographique et de la taille initiale extrêmement réduite des armées nationales, ceci se passe dans un contexte où, depuis les années 1980, nombre d'institutions publiques africaines avaient été brutalement réduites suite aux diktats du FMI : les armées devenaient les seules institutions publiques qui en étaient relativement à l'abri. Ainsi, l'alignement de l'Ouganda sur les objectifs diplomatiques américains a assuré à son armée un financement généreux et continu des États-Unis, financement qui lui a permis de contrôler une bonne partie de l'économie nationale, d'intervenir dans plusieurs pays limitrophes et de ne faire de « la guerre » qu'une préoccupation parmi d'autres⁸⁶. De même, si le Tchad bénéficie périodiquement d'importants programmes de démobilisation de ses soldats – entre 1992 et 1997, par exemple, 27 046 militaires ont été démobilisés dans le cadre des programmes financés par la Banque mondiale⁸⁷ –, ils semblent avoir eu peu d'effet sur la taille de l'armée tchadienne, dont les effectifs, régulièrement renfloués par « l'intégration » de rebelles et par des recrutements réguliers, semblent stables, autour de 35 000 hommes.

Ces chiffres ne traduisent pas forcément la « force de frappe » des armées concernées, mais indiquent leur rôle dans le jeu politique et socio-économique national, et leur capacité à défendre leurs intérêts institutionnels. « En plus d'être une organisation de combat, les FARDC [Forces armées de la République démocratique du Congo] constituent un réseau économique à grande envergure géographique. Elles possèdent une force de travail, des infrastructures telles qu'un système de communication et de transport, et ont accès à des flux important d'informations » autant qu'à de l'argent liquide et des capitaux, tout en étant largement exemptées d'impôts⁸⁸. L'armée égyptienne, qui reste une armée de conscription, pesait à l'époque de Moubarak jusqu'à 25 % du PIB national et représentait 10 à 20 % des emplois du pays, « possédant des entreprises, des clubs, des hôtels, et un patrimoine foncier considérable⁸⁹ » : elle constitue ainsi un « complexe militaro-industriale-commercial » qui « s'infiltré dans tous les secteurs de la société égyptienne », grâce au travail gratuit des conscrits et à sa capacité de construire des poches d'exception aux mesures néolibérales qui

85. S. Perrot, « Entrepreneurs de l'insécurité. La face cachée de l'armée ougandaise », *Politique africaine*, n° 75, 1999, p. 62.

86. S. Perrot, « Les nouveaux interventionnismes militaires africains. Une redéfinition des conditions de puissance au sud du Sahara ? » *Politique africaine*, n° 98, 2005, p. 117, 127 et 128.

87. M. Debos, *Le métier des armes au Tchad...*, op. cit., p. 185.

88. J. Verweijen, « Military Business and the Business of the Military in the Kivus », *Review of African Political Economy*, vol. 40, n° 135, 2013, p. 67-82.

89. V. Geisser et A. Kréfa, « L'uniforme ne fait plus le régime, les militaires arabes face aux "révolutions" », *Revue internationale et stratégique*, n° 83, 2011, p. 97.

ailleurs ravagent l'économie du pays⁹⁰. Les événements de 2011 en Tunisie et en Égypte, ainsi que le *hirāk* algérien, ont d'ailleurs démontré l'importance institutionnelle des armées dans ces pays, bien capables de survivre aux changements des présidents, sans qu'elles soient pour autant garantes d'une quelconque « transition démocratique⁹¹ ».

L'AFRIQUE DES « PETITES GUERRES » ?

Depuis les années 1990, l'Afrique telle qu'elle est présentée dans les médias occidentaux semble être le théâtre d'une série interminable de conflits armés, souvent à petite échelle, de basse intensité et sans issue apparente : l'Afrique des « guerres tribales » de l'époque coloniale devint celle des « guerres ethniques ». Se pose pourtant la question des unités de mesure et de la définition des catégories. Si, depuis la fin de la guerre froide et jusqu'au début de la guerre en Syrie, l'Afrique apparaît effectivement dans des statistiques internationales comme le continent qui a connu le plus de « guerres », le nombre de victimes – comparé à d'autres régions du monde – y reste relativement faible⁹². Déjà à l'époque coloniale, la distinction entre « opérations de maintien de l'ordre » et « conflits armés » était souvent une question de perspective. Cette incertitude définitionnelle n'a pas disparu avec les indépendances ; de manière générale, les façons de compter ne vont jamais de soi, d'autant plus qu'il est souvent tout aussi difficile de limiter une guerre dans le temps que dans l'espace. En résulte un jeu de définitions qui est déjà, par les réponses nationales et internationales qu'il appelle et légitime, partie prenante de la militarisation du continent.

Cette difficulté à dénombrer guerres et conflits participe à un jeu d'optique par lequel – tout comme pour la période après l'indépendance – les hommes en armes semblent jouer un rôle prépondérant en Afrique aujourd'hui. Le Tchad tel qu'il a été étudié par Marielle Debos est l'exemple paradigmatique d'un pays où « la violence n'appartient pas seulement aux formes ordinaires de la régulation économique, mais aussi aux fonctionnements routiniers de la politique⁹³ », mais où, en même temps, elle ne concerne en fin de compte que peu de gens : même dans des villes comme Faya, où tout le monde se doit d'avoir un lien privilégié avec l'armée, les « hommes en armes » s'occupent plutôt de taxer des camions libyens et de gérer leurs propriétés foncières que de faire la guerre. De même, à

90. A. Hashim, « The Egyptian Military, Part Two: From Mubarak Onward », *Middle East Policy*, vol. 18, n° 4, 2011, p. 109.

91. S. Arezki, « Quand l'armée algérienne occupe le devant de la scène politique. Retour sur des phases de transition depuis 1960 », *Mouvements*, n° 102, 2020, p. 147-156.

92. M. Roser, « War and Peace » [en ligne], *OurWorldInData.org*, 2016, <<https://ourworldindata.org/war-and-peace>>, consulté 13 janvier 2021.

93. M. Debos, *Le métier des armes au Tchad...*, *op. cit.*, p. 22.

l'image de l'Égypte, le poids institutionnel de son armée n'est pas nécessairement lié à l'implication d'un pays dans des conflits armés. On pourrait faire la même observation pour le Nord Mali et le Niger, où la politique se développe au rythme des rébellions, des intégrations de rebelles dans les armées nationales, puis des mutineries et des rébellions – ce qui donne une très grande visibilité aux hommes en armes dans la région, mais fait aussi qu'il est quasiment impossible de faire de la politique autrement.

Ce qui ne veut pas dire que cette visibilité des hommes en armes est seulement une illusion. Elle participe bel et bien à la militarisation du continent à travers la structuration des champs politiques, sociaux et économiques, à tous les niveaux et selon des modalités différentes. En République centrafricaine, Chauvin et Seignobos parlent ainsi de « fusion » de l'appareil d'État, des rebelles et des « coupeurs de route » (dont beaucoup sont d'anciens soldats, notamment de l'armée tchadienne) : « en dehors de Bangui, l'État fonctionne comme une rébellion⁹⁴ ». Au Liberia, Hoffman voit dans les « casernes » urbaines le « *nomos* de la post-modernité ouest-africaine » qui crée des villes et des marchés du travail néolibéraux à son image⁹⁵. Au Congo, Eriksson Baaz et Verweijen décrivent le « processus d'institutionnalisation », par le bas autant que par le haut, de l'intervention des officiers de l'armée (dont beaucoup sont des anciens rebelles) dans des conflits privés, à la demande des intéressés et faute d'alternatives viables : l'armée est souvent la seule institution publique présente dans les zones rurales⁹⁶. Le même engagement des officiers de l'armée dans quasiment toutes les disputes locales s'observe aussi dans le Nord du Tchad.

De l'autre côté, les « petites guerres africaines » sont particulièrement visibles grâce aux interventions, nombreuses, d'États et d'organisations extérieurs. Le Peace Research Institute de Francfort comptabilise, selon ses propres critères, 42 « interventions militaires humanitaires » depuis 1945 au niveau mondial, dont la moitié en Afrique qui, sur cette période, ne comptait que pour 9 à 17 % de la population mondiale⁹⁷. En ce qui concerne les missions pour le maintien de la paix des Nations unies, 24 des 57 missions accomplies, et 7 des 13 en cours, concernaient des interventions sur le continent⁹⁸. Ces interventions externes – militaires ou autres – créent à leur tour des réalités concrètes sur le terrain qui donnent une place démesurée aux combattants ou à ceux (plus rarement celles) à même de prétendre à un tel statut, et restructurent ainsi le champ

94. E. Chauvin et C. Seignobos, « L'imbroglie centrafricain. État, rebelles et bandits », *Afrique contemporaine*, n° 248, 2013, p. 119 et 144.

95. D. Hoffman, « The City as Barracks: Freetown, Monrovia, and the Organization of Violence in Postcolonial African Cities », *Cultural Anthropology*, vol. 22, n° 3, 2007, p. 422.

96. M. Eriksson Baaz et J. Verweijen, « Arbiters with Guns: The Ambiguity of Military Involvement in Civilian Disputes in the DR Congo », *Third World Quarterly*, vol. 35, n° 5, 2014, p. 803-820.

97. Pour leurs critères de sélection, voir <www.humanitarian-military-interventions.com>, consulté le 3 février 2021.

98. <<https://peacekeeping.un.org/en>>, consulté le 3 février 2021.

d'action politique à leur image. Lombard décrit ainsi comment les « missions de maintien de paix », dont la République centrafricaine a été une consommatrice privilégiée depuis la fin des années 1990, ont encouragé les « rebelles » nationaux à « conventionnaliser » leurs rébellions pour les rendre plus reconnaissables d'un point de vue international (par la création d'acronymes, le port d'uniformes, la diffusion de plateformes politiques, etc.) et pour ainsi pouvoir bénéficier des fonds versés pour rétablir la paix, notamment dans le cadre des programmes « DDR » (démobilisation, désarmement, réintégration)⁹⁹.

De manière générale, le « business de la paix » international, qui englobe à la fois des programmes DDR et des « missions de maintien de la paix » rémunérées, mais aussi des bureaux d'études, des centres de recherches, des fondations, des revues, des programmes de formation, des diplômes universitaires..., a trouvé un terroir de prédilection sur le continent. Un business qui souligne encore une fois l'inscription (ancienne mais inégalitaire) des pays africains dans des réseaux militaires internationaux. Reid conclut ainsi que « l'héritage colonial le plus nuisible... est le concept tenace, même si aujourd'hui il s'exprime en d'autres termes, de la *pax colonia*¹⁰⁰ » – une « paix » qui, comme à l'époque coloniale déjà, n'a en fait rien de paisible.

LES INTERVENTIONS INTERNATIONALES

En 2005, un cinquième des « aides internationales » états-uniennes étaient gérées par le Pentagone¹⁰¹ ; en 2017, 29 % étaient directement destinées au secteur militaire, 11 % à des postes « politiques et stratégiques » et 6 % à la « sécurité non militaire¹⁰² ». En 2007, les États-Unis créèrent, avec Africom, pour la première fois un commandement militaire unique pour gérer leurs interventions en Afrique. Pour la France, l'intervention militaire dans la politique nationale de « pays proches » est redevenue si banale que, selon Charbonneau, il ne faudrait même plus la considérer comme « étrangère¹⁰³ ». Cet engagement est de plus en plus coûteux (plus d'un milliard d'euros par an entre 2007 et 2015 pour la France seulement¹⁰⁴) et souvent hors de proportion par rapport à l'effectivité des missions ; il témoigne lui-même d'une militarisation croissante – à la fois en termes

99. L. Lombard, *State of Rebellion: Violence and Intervention in the Central African Republic*, Londres, Zed Books, 2016.

100. R. J. Reid, *Warfare in African History*, op. cit., p. 147-148.

101. J. Bachman, « "Kick Down the Door, Clean up the Mess, and Rebuild the House": The Africa Command and Transformations of the US Military », *Geopolitics*, vol. 15, n° 3, 2010, p. 574.

102. <<https://foreignassistance.gov/explore>>, consulté le 13 janvier 2021.

103. B. Charbonneau, « The Imperial Legacy... », art. cité, p. 623.

104. É. Smith, « Sous l'empire des armées. Les guerres africaines de la France », *Les temps modernes*, n° 693-694, 2017, p. 24.

de légitimité et d'augmentation des budgets militaires – des pays européens et des États-Unis¹⁰⁵.

Cette militarisation touche tous les aspects des interventions externes sur le continent, de l'humanitaire à la protection de l'environnement en passant par la santé. Au Soudan du Sud, Duffield note ainsi la banalisation des « concessions humanitaires fortifiées » (qui ne sont pas sans rappeler les *zarā'ib* de l'époque précoloniale), paradoxalement à une époque où le pays est officiellement en paix, et la formation « sécuritaire » que tous les agents des Nations unies et des grandes ONG doivent désormais accomplir avant d'aller sur le terrain – formation qui est couramment assurée par d'anciens militaires « reconvertis » dans l'humanitaire¹⁰⁶. Or ce processus est double, et les interventions militaires se parent de plus en plus d'un langage emprunté au secteur du développement, élément qui distingue cette « nouvelle militarisation » de son prédécesseur pendant la guerre froide¹⁰⁷.

Ces processus ont été accélérés après 2001 par la déclaration unilatérale, par les États-Unis, d'une « guerre globale contre le terrorisme », dont le vocabulaire s'impose aujourd'hui à tous les secteurs. La moindre rébellion locale peut désormais être décrite comme « islamiste » et de ce fait légitimer une intervention militaire étrangère (ce qui s'est passé au Nord du Tchad en février 2019). Nous assistons donc à un renversement du paradigme des « petites guerres africaines » : désormais, le plus petit conflit local peut être – de nouveau – lu comme participant d'une guerre « globale ». Inversement, la rhétorique de la « guerre contre le terrorisme » crée un marché local « d'anti-islamistes » et légitime le recours, par des gouvernements nationaux, à l'armement de groupes « anti-terroristes », des milices qui se décrivent souvent, à tort ou à raison, comme des « groupes traditionnels d'auto-défense¹⁰⁸ ». Nous assistons donc à une forme de « retraditionalisation » (ou d'invention des traditions coercitives) par le haut qui n'est pas sans rappeler l'*indirect rule* de l'époque coloniale¹⁰⁹.

105. Le budget militaire français a augmenté de 22 % entre 2017 et 2021 : <www.defense.gouv.fr/actualites/articles/budget-2021-39-2-milliards-d-euros-alloues-au-ministere-des-armees>, consulté le 3 février 2021.

106. M. Duffield, « Risk-Management and the Fortified Aid Compound: Everyday Life in Post-Interventionary Society », *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 4, n° 4, 2010, p. 453-474.

107. P. M. Frowd et A. J. Sandor, « Militarism and its Limits: Sociological Insights on Security Assemblages in the Sahel », *Security Dialogue*, vol. 49, n° 1-2, 2018, p. 70-82.

108. Pour l'histoire et le rapport (souvent complexe) à l'État de ces groupes, voir, pour le Mali, M.-A. Boisvert, « Failing at Violence: The Longer-Lasting Impact of Pro-Government Militias in Northern Mali since 2012 », *African Security*, vol. 8, n° 4, 2015, p. 272-298; pour le Nigeria, L. Fourchard, « A New Name for an Old Practice: Vigilantes in South-Western Nigeria », *Africa*, vol. 78, n° 1, 2008, p. 16-40; et pour la Côte d'Ivoire, J. Hellweg et N. Médevielle, « Zakaria Koné et la transformation des chasseurs dozos en Côte d'Ivoire. De la société civile comme stratégie politique », *Afrique contemporaine*, n° 263-264, 2017, p. 41-58.

109. M. Duffield, « Getting Savages to Fight Barbarians: Development, Security and the Colonial Present », *Conflict, Security and Development*, vol. 5, n° 2, 2005, p. 141-159.

Un des effets les plus concrets de cette militarisation par l'extérieur est la construction de bases militaires étrangères sur le continent, construction qui souligne la volonté d'une implication dans la durée. On trouve désormais des bases permanentes à travers le Sahel, au Niger, en Algérie, en Mauritanie, au Tchad, ainsi que plus au sud, en Côte d'Ivoire et en Centrafrique (où elles datent de l'époque coloniale). « Par extensions successives, la carte du déploiement militaire français finit en réalité par ressembler à la carte des anciennes AOF et AEF¹¹⁰ » – même si la variété des acteurs et leur inscription dans un marché militaire international sont nouvelles. Le cas extrême reste celui de Djibouti, qui aujourd'hui compte six bases militaires étrangères (France, États-Unis, Japon, Italie, Espagne, Chine) sur son sol, en attendant l'ouverture d'une septième (Arabie saoudite), ayant refusé des demandes analogues de l'Iran et de la Russie. Les rentes annuelles payées pour ces bases représentent 3 % du PIB djiboutien tandis que la base américaine (la plus grande sur le continent avec ses 3200 militaires et 3000 civils) est le troisième employeur du pays. Si, selon Martineau, cette multiplication des bases étrangères fait que « la militarisation de cette région atteint un seuil critique¹¹¹ », on pourrait tout autant se demander si Djibouti, en tant que République indépendante, aurait autrement pu exister. En d'autres termes, la militarisation du lieu ne vient pas s'ajouter à ou « déformer » un contexte social donné, mais participe pleinement à sa construction – comme c'était le cas des *zarā'ib* et des « villes-garnisons », coloniales ou autres, discutées plus haut.

À l'instar des armées coloniales, les « armées étrangères » qui interviennent en Afrique sont elles-mêmes de plus en plus « cosmopolites », à travers l'utilisation croissante – notamment par les États-Unis – de contractuels et de compagnies privées¹¹², et par la mise en avant d'opérations bilatérales ou multilatérales. En Somalie, l'Amisom (African Union Mission in Somalia) comptait 22 000 hommes sur le terrain en 2014, formés par des instructeurs ougandais qui à leur tour avaient été formés soit par des officiers de l'armée états-unienne, soit par des compagnies privées à la solde de cette dernière¹¹³. Au Mali, les 11 000 militaires de la mission des Nations unies (Minusma) sont à 67 % recrutés en Afrique, souvent dans les « pays les plus pauvres », tandis qu'une bonne partie du reste du contingent vient du Bangladesh. Ce « cosmopolitisme » apparent n'implique aucunement, aujourd'hui pas plus qu'à l'époque de la « Coloniale », un effacement des hiérarchies raciales. Les contingents des pays ne sont pas déployés de la

110. É. Smith, « Sous l'empire des armées... », art. cité, p. 27.

111. J.-L. Martineau, « Djibouti et le "commerce" des bases militaires : un jeu dangereux ? » [en ligne], *L'espace politique*, n° 34, 2018, <<https://journals.openedition.org/espacepolitique/4719>>, consulté le 11 février 2021.

112. K. Aning, T. Jaye et S. Atuobi, « The Role of Private Military Companies in US-Africa Policy », *Review of African Political Economy*, vol. 35, n° 118, 2008, p. 613-628.

113. S. Al-Bulushi, « "Peacekeeping" as Occupation: Managing the Market for Violent Labor in Somalia », *Transforming Anthropology*, vol. 22, n° 1, 2014, p. 33.

même manière et ne bénéficient pas du même équipement : sur les 101 personnes tuées lors des premiers mois de l'intervention au Mali, 7 étaient des ressortissants de pays européens, et 91 de pays africains, notamment du Tchad¹¹⁴.

Pour les soldats africains, l'engagement dans des missions de « maintien de paix » est risqué, mais il offre des salaires souvent plus élevés que chez eux, ainsi qu'éventuellement d'autres moyens d'enrichissement, de promotion et de mobilité sociale, surtout quand ces missions s'enchaînent ou se pérennisent. Du point de vue de leurs gouvernants, ces missions rapportent des fonds non négligeables, mais aussi l'opportunité d'envoyer des unités et des officiers influents faire la guerre ailleurs. Elles résolvent ainsi temporairement le problème fondamental, soulevé par Reid (cité au début de ce papier) à propos des armées précoloniales, à savoir le maintien d'une « concentration large d'un personnel non productif » et potentiellement dangereux, à travers une logique qui relève à la fois de l'extraversion¹¹⁵ et de l'accumulation primitive¹¹⁶. Se crée donc un « nouveau mercenariat international » déjà décrit par Banégas à la fin des années 1990, qui permet à certains pays de perpétuer leurs structures socio-économiques fortement militarisées grâce à des déploiements, lucratifs à tous les niveaux, à l'étranger¹¹⁷. Magrin parle à ce propos d'une « figure originale d'insertion dans la mondialisation¹¹⁸ ». On peut également y déceler des logiques historiques plus pérennes. Si, à l'époque coloniale, les « races martiales » devaient souvent leur « aptitude particulière » pour le combat à leur position semi-intégrée dans l'économie coloniale, nous pouvons dire la même chose des « zones guerrières » d'aujourd'hui. Sauf que, pour beaucoup d'entre elles, cette « semi-intégration » semble désormais permanente.

Ce que l'on peut décrire comme un processus – multiforme et réversible – de « militarisation » du continent africain a été pointé du doigt par plusieurs observateurs, mais le plus souvent dans une perspective présentiste, en se focalisant sur les interventions internationales contemporaines, au risque de « reproduire des images troublantes d'une passivité et d'un sous-développement africains¹¹⁹ ». Pourtant, cette militarisation par les interventions extérieures a elle-même une

114. S. Cold-Ravnkilde, P. Albrecht et R. Haugegaard, « Friction and Inequality among Peacekeepers in Mali », *The RUSI Journal*, vol. 162, n° 2, 2017, p. 34-42.

115. S. Le Gouriellec, « La participation des forces armées africaines aux opérations de maintien de la paix. Une nouvelle manifestation des stratégies d'extraversion? », *Afrique contemporaine*, n° 260, 2016, p. 83-86.

116. D. Harvey, « The "New" Imperialism: Accumulation by Dispossession », *Socialist Register*, vol. 40, 2004, p. 63-87.

117. R. Banégas, « De la guerre au maintien de la paix : le nouveau business mercenaire », *Critique internationale*, n° 1, 1998, p. 179-194.

118. G. Magrin, « Les ressorts de l'intervention militaire tchadienne au Mali (2013) » [en ligne], *EchoGéo*, 2013, <<https://journals.openedition.org/echogeo/13444>>, consulté le 11 février 2021.

119. M. Eriksson Baaz et J. Verweijen, « Confronting the Colonial... », art. cité, p. 58.

histoire qui remonte *a minima* à la conquête coloniale, voire au siècle précédent, et qui a rendu poreuse les distinctions entre acteurs internes et externes. Cet article a tenté de passer en revue des thèmes et des processus qui touchent plus ou moins directement aux questions militaires, pour démontrer à quel point la guerre et les armées ont été productrices d'infrastructures et d'organisations socio-économiques dans certaines régions du continent, qui ne peuvent donc être comprises qu'en tenant compte de cet aspect militaire structurant et non pas accessoire. L'armée apparaît ainsi davantage sous les traits d'une institution sociétale totale que sous ceux d'une entité distincte et circonscrite. De même, des logiques militaires ont contribué à désigner et à maintenir ces régions comme « frontières guerrières », pourvoyeuses à la fois de rebelles et de soldats. D'une certaine manière, la militarisation actuelle du continent peut être interprétée comme une extension du processus à travers lequel des zones de plus en plus vastes – comme par exemple le Sahara et le Sahel – deviennent des « marches guerrières » d'une Europe obsédée par des questions « sécuritaires ». Comme auparavant, ces interventions s'opèrent par le biais d'alliances locales et régionales. Si elles échouent systématiquement au regard de leurs objectifs déclarés, elles ont pourtant, comme dans le passé, des effets profonds sur le terrain, effets qui sont certes destructeurs, mais aussi producteurs de spécialisations professionnelles, de hiérarchies et formes sociales, et de rationalités économiques particulières ■

Judith Scheele

EHESS,

Centre Norbert Elias

Abstract

Soldiers' Pay: Historical Perspectives on the Militarization of Africa

In view of the growing influence of security paradigms in international approaches to large parts of Africa, it seems henceforth possible to speak of the continent's "militarization." This militarization is not new, however, nor is it irreversible or one-way, or only the result of external intervention. This article reviews some of those moments and places where military logics have been particularly salient in the past, in order to understand their structural effects, and hence to better situate current developments.